

A Bertrix, Ecolo trace sa piste



Conférence de presse du groupe ECOLO de Bertrix

Mercredi 16 septembre 2020

Nos enfants méritent une ville cyclable.

Une ville cyclable c'est aussi une ville plus sûre et plus respirable pour tous.

(Cyclistes Quotidiens)

Introduction

Si une palme devait être donnée à la commune de Bertrix après 24 ans de gestion majoritairement libérale, c'est probablement celle de la commune la moins soucieuse des cyclistes au quotidien en Wallonie qui lui reviendrait.

Que ce soit pour les liaisons entre les différents villages et le centre, ou la circulation au cœur même des villages et du centre de Bertrix, les infrastructures sont pratiquement inexistantes. De la même manière, les aménagements des endroits stratégiques et potentiellement accidentogènes (carrefours, ronds-points, passages à niveaux, entrées d'écoles...) font cruellement défaut.

Et pourtant, plus besoin de longues démonstrations pour démontrer aujourd'hui l'intérêt, voire la nécessité, d'opérer au plus vite un transfert de la mobilité aujourd'hui axée essentiellement sur l'usage de la voiture vers une mobilité multimodale, dans laquelle l'usage du vélo doit avoir une place prépondérante.

Le vélo, c'est bon pour la santé, pour l'environnement, et pour la cohésion sociale.

La situation à Bertrix

1/ Le Plan intercommunal de mobilité

Différents constats réalisés en 2011 par le bureau d'études AGORA lors de la réalisation du Plan intercommunal de mobilité (PIM) sont toujours d'actualité.

La commune de **Bertrix possède un potentiel** en terme de création de liaisons cyclables, cependant **on distingue peu voire pas de liaisons cyclables** entre Bertrix et ses villages (page 90), de même qu'entre Bertrix et la Vallée de la Semois, pôle touristique important.

Le PIM proposait ainsi :

- une bande cyclable est suggérée pour ces liaisons : Liaison Bertrix – Assenois, Liaison Bertrix – Saupont , Liaison Bertrix – Orgéo, Liaison vers centre de Bertrix et vers la gare

L'aménagement de liaisons piétonnes et cyclistes vers les pôles de Bertrix permettra d'inciter à l'utilisation des modes doux pour se déplacer et contribuera à la diminution de la pression automobile aux abords des pôles (gare, école, stade, ...).

- la mise en place d'un réseau piétons / vélo continu et cohérent à l'échelle communale et intercommunale

Les liaisons présentées ci-après sont les liaisons estimées prioritaires pour inciter à un usage loisir du vélo et de la marche : Liaison Bertrix – Auby sur Semois, Liaison Bertrix – Vallée de la Semois vers Cugnon et Mortehan, Liaison Bertrix – Domaine de la Morépire.

Par ailleurs, il a aussi été mis en avant que l'une des raisons pour laquelle les enfants n'utilisent pas la marche ou le vélo était l'**absence de liaisons aménagées et sécurisées** dans un rayon d'1km autour de l'école.

2/ La réalité sur le terrain :

Depuis peu, la majorité communale semble réaliser qu'il est important de donner une place plus importante au vélo dans la cité.

Malheureusement, on ne peut que constater que **les rares projets qui se mettent en place sont axés uniquement sur le vélo comme loisir** : la liaison euro vélo5 à la Meuse (subsidé par l'Europe et la RW), l'inauguration récente de trois « escapades touristiques », etc.

Si l'on veut donner sa place au vélo dans la cité, c'est un véritable **plan global de mobilité** qui fait du vélo l'option la plus sécurisée et la plus rapide pour les usagers. **Une révolution pour Bertrix !**

Mis à part le tronçon de la rue de la Gare qui va de la Commune à la Grand place, **pas de véritable piste cyclable sur le territoire.**

Jamais la bande bétonnée de la **route des Munos** reliant la Semois au Centre-ville n'est balayée. Cet aménagement n'est d'ailleurs pas, selon les dires au Conseil communal de l'échevin des travaux, une piste cyclable mais une bordure « large » que tous les cyclistes souhaitent pourtant emprunter. Même des arbres sont tombés sur son tracé sans être enlevés... Pour en faire une véritable piste cyclable, ce tronçon mériterait un entretien régulier, un balisage au sol et des panneaux spécifiques.

Aucun aménagement pour les cyclistes (ni pour les piétons d'ailleurs) au carrefour Rue de Blézy/ contournement, un des carrefours les plus accidentogènes de la Commune largement emprunté par les travailleurs du zoning du Saupont.

Problème identique pour la traversée de la N89 vers le **Frun shopping** pour les piétons et les vélos, ou pour la traversée du **passage à niveau rue du Saupont**.

En ce qui concerne **les abords des écoles**, on ne peut que déplorer que tout reste à faire.

A Morteihan par exemple, pas de trottoirs ni de parc à vélos. Des barrières devant l'école empêchent même le passage d'une poussette d'enfant. Et anarchie la plus complète lors du dépôt/reprise en voiture des enfants qui sont obligés de sortir/entrer coté route et non trottoir...

Pourquoi pas un îlot à droite en venant de l'église juste avant l'école ? Cela donnerait plus de visibilité à la sortie d'école, les automobilistes ayant plus de visibilité en se déportant vers la gauche pour franchir l'îlot.

A Bertrix, devant l'**école du Rosaire**, il est impossible aux automobilistes de franchir le passage pour piétons tant sont nombreux les parents qui traversent pour entrer ou pour sortir de l'école. Les voitures essaient néanmoins de forcer le passage...

A l'**Athénée**, le parking se fait dans le rond-point ce qui est interdit par le code de la route. Une étude approfondie de chacune des sept implantations dans les villages, et des écoles du centre de Bertrix s'impose avec comme priorité la sécurisation des lieux pour les usagers faibles et la mise en place de structure pour l'accueil des vélos.

3/ Les demandes répétées d'ECOLO

Après 20 ans au conseil communal de Bertrix, il est difficile de reprendre l'ensemble des propositions déposées par les mandataires écologistes en vue de favoriser l'usage du vélo.

A titre d'exemples (liste non exhaustive) :

- En 2011, Sylvie Navarre intervenait pour que Bertrix adhère au plan d'action Commune «vélos-bienvenus». Refus et sarcasmes de la majorité.
- En 2017, Jean-Pierre Graisse intervenait pour aménager véritablement la « piste cyclable » route des Munos. Depuis lors, rien ne s'est fait.

- En 2018, nous avons déterr  le Plan intercommunal de Mobilit  et ses suggestions de s curisation des abords des  coles.
- En 2019, Andr  Chanteux r clamait le tra age de pistes cyclables   Bertrix et dans les villages.

4/ Aujourd'hui, il nous faut du concret

Aujourd'hui, il y a urgence. Il nous faut du concret.

Le conseil communal a bien charg  r cemment Id lux de r aliser une  tude pour d velopper la mobilit  cycliste   Bertrix. Mais nous craignons que comme pour le Plan intercommunal de Mobilit , celle-ci n'accouche que d'une s rie d'intentions sans r percussions concr tes.

ECOLO propose de ne pas attendre. Des actions concr tes doivent  tre prise rapidement par la Commune afin d'encourager   l'utilisation du v lo au quotidien, avec une attention particuli re pour les enfants et adolescents.

1. La s curisation des endroits strat giques :  coles, carrefours, passages   niveaux, ronds-points.
2. La mise en zone 30 de la Rue du Culot, au niveau du complexe sportif.
3. Le marquage de pistes cyclables permettant aux  coliers de rejoindre leurs  coles   v lo,   Bertrix et dans les village, et la cr ation de cheminements ind pendants du flux automobile.
4. Le soutien   toutes initiatives incitant l'usage du v lo par les  coliers.
5. L'installation progressive de parkings v los couverts.
6. La cr ation d'une prime communale pour l'achat de cadenas   v los.
7. Le d veloppement, en collaboration avec le repair-caf  de Bertrix, d'un espace bon march  de r paration des v los.
8. La cr ation de « zones r sidentielles » v los admis avec limitation   20 km/h pour les voitures.

Contacts :

Andr�	Chanteux	+32 475 63 27 33	a.chanteux@hotmail.com
Patrick	Bert	+32 477 78 11 51	patrick.bert21@gmail.com
Jean-Pierre	Graisse	+32 473 30 20 61	jean-pierre.graisse@ecolo.be
Bj�m	Borie	+32 498 75 99 80	bjomborie0302@gmail.com